

## Logement et salubrité

Hôtel de ville de Tournai

Rue Saint-Martin 52

7500 Tournai

Point GPS : 50.603134, 3.386784

Téléphone : +32 69 332 326

Téléphone : +32 69 332 236 (immeubles inoccupés)

Téléphone : +32 69 332 316 (salubrité des logements)

Téléphone : +32 69 332 425 (permis de location)

Email : [logement.salubrite@tournai.be](mailto:logement.salubrite@tournai.be)

Chef de service : Sarah DUPUIS

## Horaires

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 15h45 sauf le mercredi après-midi.

## Logement

Le Service Logement met en oeuvre les dispositifs prévus par les réglementations régionales pour parvenir aux objectifs visant l'amélioration qualitative et quantitative de l'offre de logements décents à loyers modérés, dans les secteurs privé et public.

Cela passe notamment par la lutte contre l'insalubrité, la surdensité et la vétusté, à travers des actions combinées telles que l'instruction des permis de location, la constitution d'un inventaire permanent visant l'application de la taxe sur les immeubles inoccupés et les Sites d'Activités Economiques Désaffectés, l'information aux locataires et propriétaires, notamment au sujet des aides régionales prévues ainsi que l'élaboration du plan communal du logement, cadre du financement du logement public.

## Salubrité

Le Service Salubrité effectue des enquêtes à la demande de locataires permettant de vérifier le respect du droit en matière de salubrité.